

Les discriminations homophobes sont une réalité en Valais comme ailleurs.

Promotion Santé Valais tient à rappeler cette réalité. Ces discriminations affectent bon nombre de concitoyen-nes et ont des conséquences sur la santé. Conscient de cette situation, la Commission Cantonale de Promotion de la Santé (CCPS) a recommandé la création d'un projet de lutte contre l'homophobie auprès des professionnel-le-s encadrant des jeunes et la population générale. Promotion Santé Valais et la Fédération valaisanne des centres SIPE ont été mandatés pour développer le projet PREMIS (Prévention du Rejet des Minorités Sexuelles).

Données Valaisannes

La création du projet PREMIS s'inscrit dans le prolongement d'études portant sur l'analyse des besoins de jeunes lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et trans (LGBT) valaisan-ne-s. Un rapport de recherche conclut entre autre : « Concernant la thématique de l'information, il a été constaté que, de manière générale, les jeunes ont besoin d'informations concernant la santé sexuelle et les différences d'orientation sexuelle, avec un accent sur l'acceptation des différences et une culture du respect »¹. De même le rapport de l'Observatoire Valaisan de la Santé 2015 souligne que : « La pression normative et le rejet basé sur l'orientation sexuelle empêchent les jeunes LGBT de vivre leur identité de manière ouverte et portent préjudice à leur santé physique et psychique »². Pour terminer, les données de l'étude nationale « Santé gaie » menée par l'association Dialogai et l'Université de Zurich en 2011, montrent que les tentatives de suicide:

- Sont 2 à 7 fois plus fréquentes chez les jeunes LGBT que chez les hétérosexuel-le-s à cause de l'homophobie et la transphobie
- Concernent 1 jeune LGB sur 4
- 2 jeunes trans sur 3
- 50% de ces tentatives ont lieu avant 20 ans

3 minutes pour comprendre les conséquences de l'homophobie

<http://cana19.ch/homophobie/>



¹ Rapport de recherche, *Prévention de la détresse existentielle des jeunes valaisan.ne.s en orientation sexuelle* : état de la situation en Valais, 2012, Dr. Susie Riva-Mossmann, p. 30

² www.ovs.ch/data/documents/publication/2015-OVS-SantValais2015f.pdf, p.49.

Objectifs de PREMIS

La formation proposée dans le cadre de PREMIS permet de comprendre les mécanismes de rejet basés sur une orientation sexuelle ou une identité de genre minoritaire, connaître la réalité des jeunes lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres (LGBT) notamment en regard des déterminants sociaux de la santé et favoriser des attitudes de respect afin de prévenir les propos ou actes homophobes.

Cette formation se donne les objectifs suivants :

1. Former et informer les professionnel-le-s encadrant les jeunes
2. Faire connaître les besoins de santé des personnes LGBT
3. Mettre en place des mesures visant à lutter contre les discriminations et leurs conséquences négatives sur la santé



Contacts presse

Jean – Bernard Moix, Directeur de Promotion Santé Valais, 079 682 55 97, direction@psvalais.ch

Danièle Tissonnier, Directrice Fédération des Centres SIPE, 079 416 80 38, daniele.tissonnier@sipe-vs.ch

www.premis.info